

SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION AUPRÈS DES PERSONNES AINÉES

DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉSIDENCE INNOVANTE POUR PERSONNES AINÉES

Mai 2023



PROFESSIONNELLE DE RECHERCHE ET D'ÉVALUATION

Marie-Pier St-Louis, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)

RÉDACTION

Marie-Pier St-Louis, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)

ENCADREMENT SCIENTIFIQUE

Lise St-Germain, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)

ANIMATRICES D'ATELIER

Marie-Pier St-Louis, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)

MEMBRE DU COMITÉ DE PILOTAGE

Nancy Belleau, GRT Les Habitation Populaires de l'Est/Coopérative de travail ATENA

Marcel Belzile, Maire, Municipalité de Sayabec

Isabelle Bouchard, Municipalité de Sayabec

Marie Élement, Comité de développement socio-économique

Lynette Jalbert, Personne experte de vécu

Élizabeth Lavoie, CISSS BSL, Direction SAPA

Roger Michaud, GRT Les Habitation Populaires de l'Est/Coopérative de travail ATENA

Didier Pérée, GRT Les Habitation Populaires de l'Est/Coopérative de travail ATENA

Marie-Pier St-Louis, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)

Jean-Yves Thériault, Personne experte de vécu

Le comité de pilotage remercie grandement toutes les personnes qui ont participé à la consultation que ce soit en remplissant le questionnaire ou en participant à l'atelier collaboratif.

Cette consultation a été réalisée dans le cadre de la recherche-action *Bien vieillir chez soi* du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent.

Table des matières

Mise en contexte du projet	4
Méthodes employées	5
Résultats	6
Soins de santé	7
Orientations du comité de pilotage	7
Questionnaire	7
Atelier collaboratif	8
Espace de vie	9
Orientations du comité de pilotage	9
Questionnaire	9
Atelier collaboratif	10
Proche aidant.....	11
Orientations du comité de pilotage.....	11
Questionnaire	11
Atelier collaboratif	13
Nourriture	14
Orientations du comité de pilotage.....	14
Questionnaire	15
Atelier collaboratif	16
Lien avec la communauté.....	16
Orientations du comité de pilotage.....	16
Questionnaire	16
Atelier collaboratif	17
FAITS SAILLANTS DE LA CONSULTATION	18
Conclusion	19

Mise en contexte du projet

En 2022, un comité de pilotage pour construire une résidence innovante pour personnes âgées à Sayabec s'est mis en place. Celui-ci est composé de la municipalité de Sayabec, du comité de développement socio-économique, du GRT Les Habitation Populaires de l'Est/Coopérative de travail ATENA, du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du BSL, du Centre de recherche sociale intégrée (CRSA) et de deux experts de vécu. Il a reçu un financement pour élaborer le projet de résidence dans le cadre de la recherche-action *Bien vieillir chez soi* du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent.

Le projet vise à développer une résidence innovante pour les personnes âgées en perte d'autonomie (RIA) de Sayabec et des environs. Les membres du comité de pilotage souhaitent que cette résidence :

- Offre les services nécessaires au maintien des personnes selon l'évolution de leur perte d'autonomie afin d'éviter les déménagements consécutifs.
- Assure l'accessibilité des coûts du loyer et des services aux personnes à faible revenu malgré l'évolution de la perte d'autonomie et par divers mécanismes financiers, en diminuant les coûts de l'hypothèque, en visant des frais adaptés au revenu de la personne, pour que ce soit réalisables et viables dans les petites municipalités.
- Contribue à la vitalité du territoire de Sayabec et des environs en étant ouverte sur la communauté.
- Permettre l'inclusion des personnes proches aidantes selon leurs besoins.
- Inspire d'autres municipalités.

Le comité de pilotage travaille depuis plusieurs mois à développer le projet. Dans l'étape d'idéation de la résidence, le comité a choisi de réaliser une consultation auprès des personnes âgées de Sayabec et des environs pour connaître les conditions dans lesquelles les personnes souhaitent résider lorsqu'elles seront en perte d'autonomie. Des questionnaires ont été remplis durant le mois d'avril 2023 et un atelier collaboratif a eu lieu le 15 mai 2023 à la salle communautaire de Sayabec. Ce document présente les résultats de cette consultation.

Le comité entend par perte d'autonomie, une personne qui a besoin d'aide pour réaliser ses tâches quotidiennes que ce soit pour des raisons d'incapacités physiques ou mentales.

Méthodes employées pour la consultation

Objectifs

L'objectif était de rejoindre des personnes âgées de toutes les municipalités en mesure de partager leur point de vue sur les conditions d'habitation et de soins pour les personnes en perte d'autonomie.

Thèmes abordés

Les thèmes suivants ont été abordés:

- Soins de santé
- Espace de vie
- Proche aidant
- Nourriture
- Lien avec la communauté

Les thèmes ont été choisis pour soutenir la réflexion au sein du comité de pilotage de la RIA. Les réponses orienteront ce qui sera priorisé dans le projet.

Population rencontrée

Dans le cadre de cette consultation, 47 questionnaires ont été remplis. Les deux personnes expertes de vécu du comité de pilotage ont ciblé des personnes ou des lieux dans les municipalités du territoire qui seraient les plus propices pour faire remplir le questionnaire. Le questionnaire avait pour but de débiter la collecte de données, mais surtout de susciter la participation à un atelier collaboratif en présence.

Tableau 1 : Provenance des personnes qui ont rempli le questionnaire

Municipalité	Nombre de personnes ayant complété le sondage
Saint-Cléophas	6
Saint-Damase	5
Saint-Moïse	6
Saint-Noël	4
Sayabec	18
Val-Brillant	8

Les personnes provenaient de différents groupes d'âge :

- 55 à 64 ans (5 personnes);
- 65 à 74 ans (23 personnes);
- 75 à 84 ans (18 personnes)
- 85 ans et plus (1 personne)

Plusieurs d'entre elles sont ou ont déjà été proches aidants (31 personnes; 66% des répondants).

Procédure de confidentialité

Les personnes se sont fait remettre une enveloppe avec un questionnaire. Après avoir rempli le questionnaire, elles devaient l'insérer dans l'enveloppe à la cacheter avant de la remettre à la personne responsable. Toutes les enveloppes ont été remises en CRSA qui a analysé les questionnaires de manière confidentielle.

Atelier collaboratif et échange sur les résultats

Dans l'enveloppe, les personnes ont reçu une invitation à participer à une consultation en personne. 29 personnes, incluant quatre représentant.e.s du comité de pilotage, ont participé. Sous la forme d'un atelier collaboratif, les résultats du questionnaire ont été présentés et les personnes ont été invitées à discuter autour de questions d'éclaircissement en atelier d'environ 6 personnes. Le moment d'échange a permis de mettre au jeu les orientations prises par le comité de pilotage et de susciter des idées émergentes pour mieux répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie à Sayabec et ses environs. Les participant.e.s ont ensuite partagé un repas communautaire ensemble.

La méthodologie a permis de rejoindre des personnes provenant de l'ensemble des municipalités ciblées par le projet et d'approfondir les résultats du questionnaire avec un groupe plus restreint de personnes.

Résultats

Dans le questionnaire, les personnes devaient prioriser ce qui sera le plus important pour elles advenant qu'elles résident dans la RIA. À ce titre, il importe de considérer que l'exercice en est un de priorisation et que le pourcentage accordé signifie simplement l'importance accordée par rapport aux autres. Ainsi, chaque première place s'est vu accorder un pointage, la deuxième place un pointage moindre et ainsi de suite. Les sommes pour chacun des éléments ont été convertis en pourcentage. L'atelier collaboratif a permis d'approfondir et de valider les résultats du questionnaire.

Pour chacun des thèmes, les grandes orientations discutées au sein du comité de pilotage sont présentées puisqu'elles ont été mises au jeu lors de l'atelier collaboratif. Les résultats

du questionnaire sont ensuite illustrés pour terminer avec les discussions lors de l'atelier collaboratif.

Soins de santé

Orientations du comité de pilotage

Les membres du comité de pilotage souhaitent réduire les déplacements vers l'externe. En ce sens, les discussions qui ont eu lieu au sein du comité de pilotage suggèrent que les soins soient donnés le plus possible dans le milieu de vie de la personne jusqu'au studio et l'appartement.

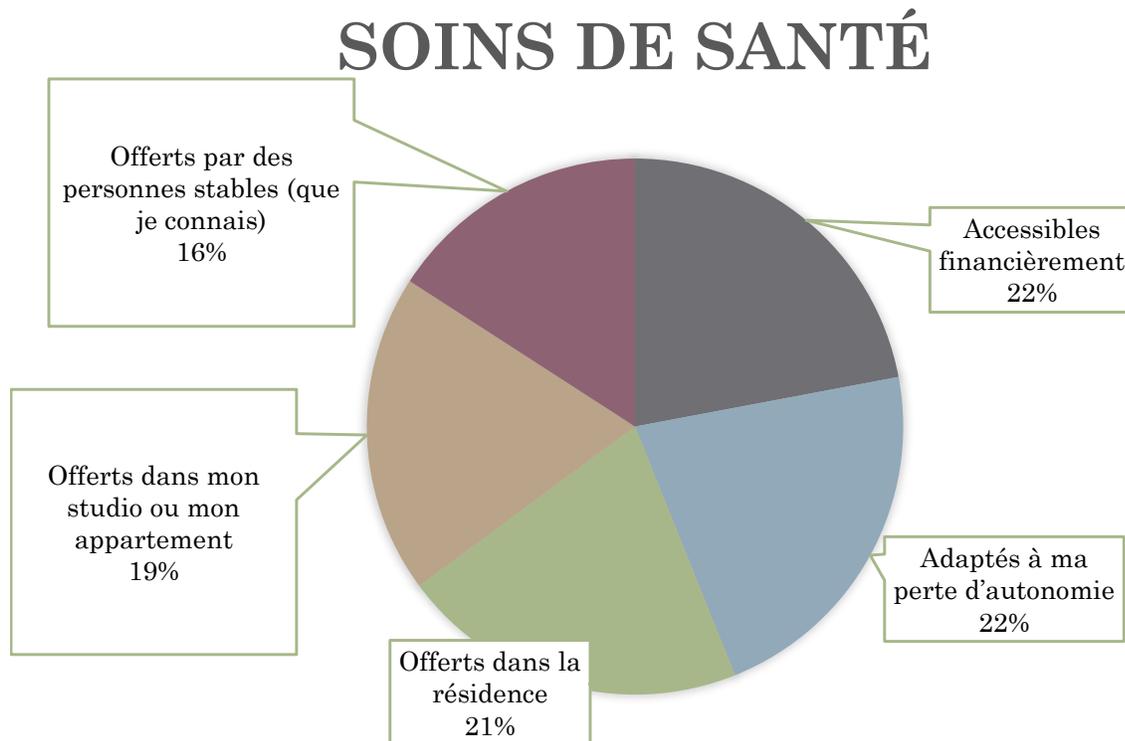
Le comité souhaite offrir une gamme importante de services dans la RIA limitant ainsi les déménagements liés au changement dans la perte d'autonomie nécessitant de nouveaux services et ceci tant et aussi longtemps qu'il est réaliste de le faire. Le comité souhaite également que ces services soient accessibles financièrement selon le budget de la personne.

Questionnaire

Tableau 2 : Question posée dans le questionnaire - Soins de santé

<p>Catégorie offre de soins de santé</p> <p>Lorsque vous serez en perte d'autonomie, vous souhaiteriez avoir des soins de santé :</p> <p>Mettre en ordre croissant, 1 étant le plus important pour vous.</p> <ul style="list-style-type: none">- Offerts dans la résidence- Offerts dans mon studio ou mon appartement- Accessibles financièrement- Adaptés à ma perte d'autonomie- Offerts par des personnes stables (que je connais)
--

Graphique 1 : Réponse à la question sur les soins



Le pourcentage correspond à un pointage accordé au 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e choix.

L'accessibilité financière adaptée à ma perte d'autonomie sont des éléments très importants pour les personnes qui ont répondu au questionnaire. Elles souhaitent également que les soins soient offerts sur place, dans la résidence. Elles accordent une moins grande importance à ce que les soins soient offerts directement dans leur studio ou appartement ou à ce que ceux-ci soient offerts par des personnes stables qu'elles connaissent.

Atelier collaboratif

Lors de l'atelier collaboratif, les personnes ont mentionné l'importance d'avoir une diversité de soins offerts sur le territoire. Elles souhaitent avoir des options selon la situation et l'évolution de sa perte d'autonomie. Les soins à domicile sont essentiels pour les personnes qui souhaitent rester dans leur résidence. Lorsque la perte d'autonomie ne peut plus être gérée à la maison, la RIA doit offrir une gamme diversifiée de soins permettant de répondre à la grande majorité des besoins des personnes limitant ainsi les déplacements et les déménagements vers l'extérieur de la communauté. Cette gamme de soins doit inclure la présence d'un médecin de manière occasionnelle.

Il y a également un enjeu lorsque les soins sont offerts « à la carte ». La perte d'autonomie est alors accompagnée d'une augmentation des coûts ce qui peut être contraignant pour les personnes à faible revenu.

La présence d'un personnel stable, même si elle n'a pas été priorisée dans le questionnaire, est nommée lors de l'atelier, surtout lors des douches ou des bains. Ce sont des moments intimes qui nécessitent une attention particulière. La présence d'un personnel stable et de proches semble être tout particulièrement importante pour les personnes qui ont des conditions de santé mentale.

Espace de vie

Orientations du comité de pilotage

Le comité de pilotage souhaite développer un milieu de vie avec différents espaces communs pouvant être utilisé autant pour les résidents que pour les proches en visite tout en assurant la présence d'espace privé. Les ébauches de la RIA proposent la présence d'une cour intérieure pouvant accueillir un jardin, des bancs, une balançoire et des spectacles.

Le bain est souvent moins approprié pour les personnes en perte d'autonomie. Il représente un facteur de risque important pour les chutes. Le comité s'oriente vers des douches privées pour chacune des unités avec quelques bains communs.

L'expérience d'autres projets montre que les personnes en perte d'autonomie apprécient tout particulièrement regarder l'action du village pendant la journée. Le comité a discuté de la possibilité d'avoir une vue sur la municipalité de Sayabec.

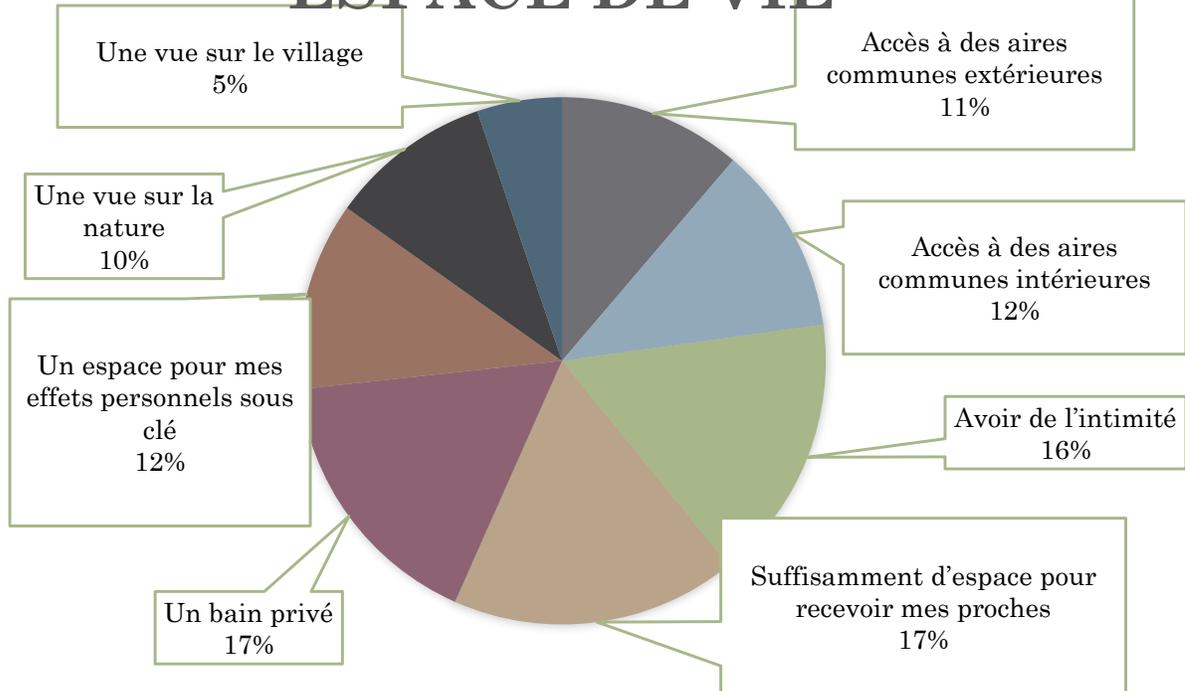
Questionnaire

Tableau 3 : Question posée dans le questionnaire – Espaces de vie

<p>Espaces de vie Lorsque vous serez en perte d'autonomie, vous souhaiteriez avoir : Mettre en ordre croissant, 1 étant le plus important pour vous.</p> <ul style="list-style-type: none">- Suffisamment d'espace pour recevoir mes proches- Accès à des aires communes intérieures- Accès à des aires communes extérieures- Avoir de l'intimité- Un espace pour mes effets personnels sous clé- Un bain privé- Une vue sur le village- Une vue sur la nature

Graphique 1 : Réponse à la question sur l'espace de vie

ESPACE DE VIE



Le pourcentage correspond à un pointage accordé au 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 8^e choix.

Les répondant.e.s au questionnaire n'ont pas priorisé de manière significative une ou l'autre des catégories. Par ailleurs, l'enjeu de l'intimité revient dans toutes les dimensions qui ont reçues un plus grand pointage. L'espace pour recevoir les proches, l'intimité et les bains privés ont sensiblement le même pourcentage.

Atelier collaboratif

Les personnes souhaitent de grandes fenestrations pour voir à l'extérieur et faire rentrer la lumière naturelle. Des jardins intérieurs et extérieurs surélevés pourraient être inclus dans le projet.

Il n'y a pas de consensus sur la présence de douches ou de bains. L'ensemble des personnes présente souhaitent au moins avoir un accès privé à un des deux. La douche semble convenir à la majorité des personnes, même si certains nomment qu'elles ont absolument besoin d'un bain et qu'elles n'accepteraient pas de se laver dans une douche.

De manière consensuelle, les personnes mentionnent vouloir demeurer actives, même lors de la perte d'autonomie. Elles souhaitent avoir des activités adaptées que ce soit autant pour participer aux tâches quotidiennes de la maisonnée que récréatives ou culturelles. À cet effet, différentes idées ont été nommées (jeu, atelier musique, danse, zoothérapie, promenade). Par ailleurs, les personnes tiennent à ce que ces activités ne doivent pas être obligatoires.

Il est aussi proposé d'avoir accès à un marché sur place ou à un magasin de vêtements afin d'encourager la poursuite de l'autonomie de la personne.

Lors de l'atelier collaboratif, les personnes ont confirmé qu'elles n'accordent pas beaucoup d'importance à avoir une vue sur le village.

Un groupe a proposé d'ajouter des lampes solaires à l'extérieur des douches pour le confort des résident.e.s.

Proche aidant

Orientations du comité de pilotage

L'évolution de la perte d'autonomie d'un couple ne se fait pas au même rythme pour les deux conjoints. Trop souvent, la personne aidée et l'aidant seront confrontés à une perte d'autonomie différente qui nécessitera une réponse différente. Le comité de pilotage souhaite que la RIA permette au couple de vivre le plus longtemps possible ensemble même si une personne n'est pas en perte d'autonomie. A cet effet, il est souhaité que quelques appartements complets soient disponibles dans la RIA et que les proches aidants aient libre accès aux soins de santé selon leur disponibilité.

Le comité de pilotage accorde une grande importance à l'espace pour recevoir les proches à toutes les phases d'évolution de la perte d'autonomie :

- Appartement complet pour un couple
- Espace commun permettant des visites et repas familiaux
- Studios assez grands pour accueillir les proches
- Salle de séjour pour les proches

Questionnaire

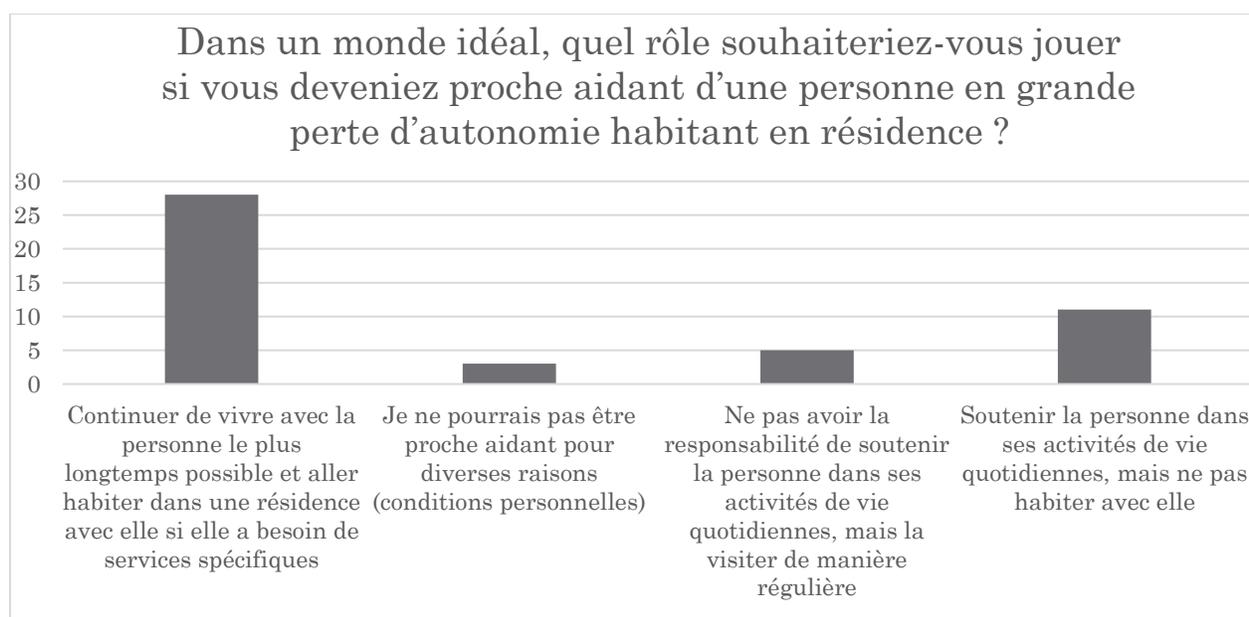
Parmi les répondant.e.s au questionnaire, 31 personnes sont ou ont été proche aidant.

Tableau 4 : Question posée dans le questionnaire – Proche aidant 1

Dans un monde idéal, quel rôle souhaiteriez-vous jouer si vous deveniez proche aidant d'une personne en grande perte d'autonomie habitant en résidence ? (1 choix)

- Continuer de vivre avec la personne le plus longtemps possible et aller habiter dans une résidence avec elle si elle a besoin de services spécifiques
- Soutenir la personne dans ses activités de vie quotidienne, mais ne pas habiter avec elle
- Ne pas avoir la responsabilité de soutenir la personne dans ses activités de vie quotidienne, mais la visiter de manière régulière
- Je ne pourrais pas être proche aidant pour diverses raisons (conditions personnelles)

Graphique 3 : Réponse à la question sur le rôle de proche aidant



Les personnes souhaitent surtout continuer à vivre avec la personne aidée le plus longtemps possible et aller habiter dans une résidence avec elle si elle a besoin de services spécifiques (51%; 24/47). Un quart des personnes (25%; 12/47) mentionnent vouloir soutenir la personne le plus longtemps possible dans ses activités de la vie quotidienne, mais ne souhaitent pas habiter dans une résidence pour personnes en perte d'autonomie.

Tableau 5 : Question posée dans le questionnaire – Proche aidant 2

Catégorie proche aidant

Lorsque vous serez en perte d'autonomie, vous souhaiteriez que vos proches :
Mettre en ordre croissant, 1 étant le plus important pour vous.

- Soient présents selon leur disponibilité
- Puissent dormir près de moi selon mes besoins
- Puissent résider avec moi en continu
- Aient libre accès aux soins de santé pour m'aider

Graphique 4 : Réponse à la question sur la place des proches aidants

PLACE DES PROCHES AIDANTS



Le pourcentage correspond à un pointage accordé au 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e.

Les personnes ont accordé une plus grande importance au fait que leurs proches soient présents selon leur disponibilité et qu'ils aient libre accès aux soins.

Atelier collaboratif

Les personnes soulignent qu'il y a différentes manières de s'impliquer comme proche et qu'il faut respecter le choix de chacun. La présence des proches dépendra de la relation entre les personnes avant la perte d'autonomie et de la présence ou non de proches qui habitent dans la région. Par exemple, plusieurs mentionnent que les enfants habitent loin. Les proches ne doivent pas remplacer les soins, mais leur présence doit être valorisée puisqu'elle peut être une motivation pour la personne aidée.

Il importe de verbaliser la place des proches, de les outiller à soutenir la personne en perte d'autonomie pour qu'ils se sentent intégrés et valorisés dans leur rôle. Des rencontres

préalables avec les proches pourraient être faites de manière à définir les termes de la collaboration avec l'équipe soignante.

Différentes stratégies pouvant faciliter l'intégration et les relations des proches sont nommées :

- Équipe soignante accueillante
- Présence de soutien psychologique
- Liberté d'action des proches
- Utilisation de l'humour pour adoucir les situations délicates

Il est proposé d'avoir un espace pour que les proches puissent se reposer lors de situation difficile sans demeurer dans les espaces communs.

Nourriture

Orientations du comité de pilotage

Le comité de pilotage souhaite que les repas soient préparés le plus possible à même les maisonnées/unités (en respectant les règles du MAPAQ). Le modèle prévoit que chaque maisonnée/unité ait sa propre cuisine commune pouvant être utilisée lors de visite.

Le comité de pilotage propose que les repas soient offerts dans une salle commune. Le repas dans une salle à manger partagé permet la socialisation et rend l'organisation de ceux-ci plus réaliste pour le personnel.

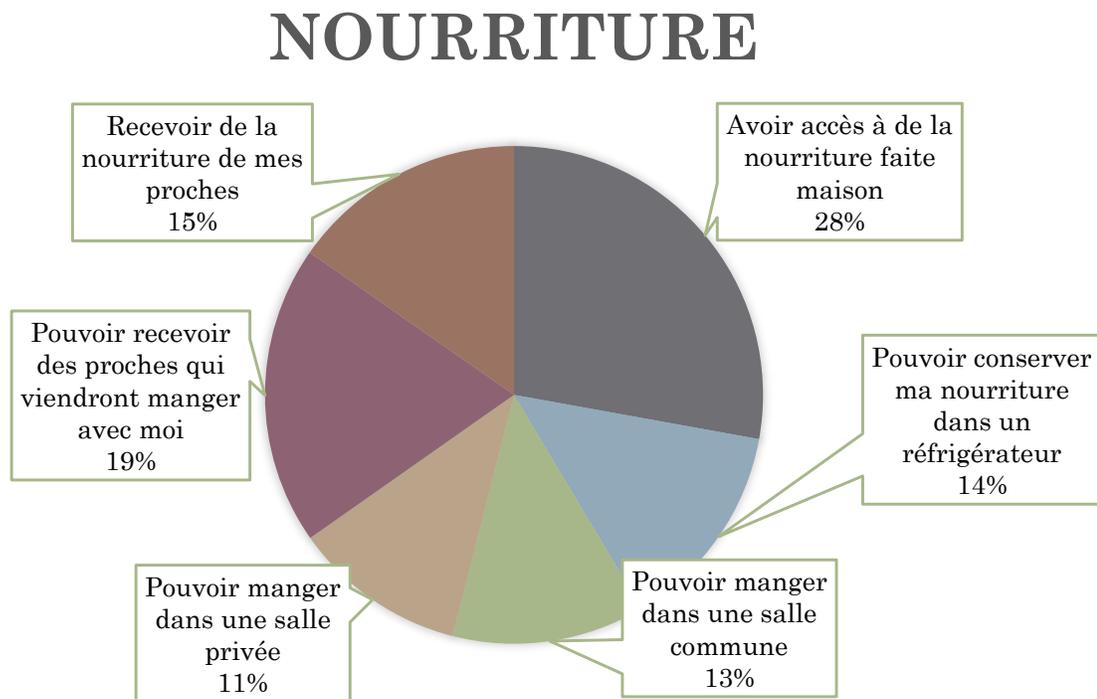
Même si les studios ne devraient pas avoir de cuisine, il est souhaité par le comité aviseur qu'il soit possible de conserver un peu de nourriture dans les chambres. Seulement les appartements accueillant une personne sans perte d'autonomie auraient accès à une cuisine privée.

Questionnaire

Tableau 6 : Question posée dans le questionnaire – Nourriture

<p>Catégorie nourriture</p> <p>Lorsque vous serez en perte d'autonomie, vous souhaiteriez :</p> <p>Mettre en ordre croissant, 1 étant le plus important pour vous.</p> <ul style="list-style-type: none">- Avoir accès à de la nourriture faite maison- Pouvoir recevoir des proches qui viendront manger avec moi- Pouvoir manger dans une salle commune- Pouvoir manger dans une salle privée- Recevoir de la nourriture de mes proches- Pouvoir conserver ma nourriture dans un réfrigérateur

Graphique 5 : Réponse à la question sur la nourriture



Le pourcentage correspond à un pointage accordé au 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e choix.

Pour les personnes qui ont rempli le questionnaire, avoir accès à de la nourriture maison est une priorité. 42 (sur 47) personnes ont nommé « Avoir accès à de la nourriture faite maison » en premier ou en deuxième choix. 40 (sur 47) personnes ont identifié « Pouvoir recevoir des proches qui viendront manger avec moi » en première, deuxième ou troisième place.

Atelier collaboratif

Les personnes ont peu parlé de la nourriture lors de l'atelier collaboratif puisqu'elles étaient en accord avec les orientations prises par le comité et que les réponses du questionnaire mettaient suffisamment l'emphase sur l'importance de la nourriture qui ressemble à celle mangée à la maison. Ce qui est central pour les participant.e.s à l'atelier.

L'importance d'avoir une bonne cuisinière, de préparer les repas à même les maisonnées en faisant participer les résident.e.s est partagée par les participant.e.s. Il est souligné qu'il y aura moins de gaspillage si la nourriture est attrayante et gouteuse.

Lien avec la communauté

Orientations du comité de pilotage

Le comité de pilotage veut que la RIA soit ouverte sur la communauté avec la possibilité d'avoir un air de jeu pour les enfants et des spectacles communautaires dans la cour. Par ailleurs, il est conscient qu'il y a un équilibre fragile à respecter entre la sécurité, l'intimité et l'ouverture sur la communauté.

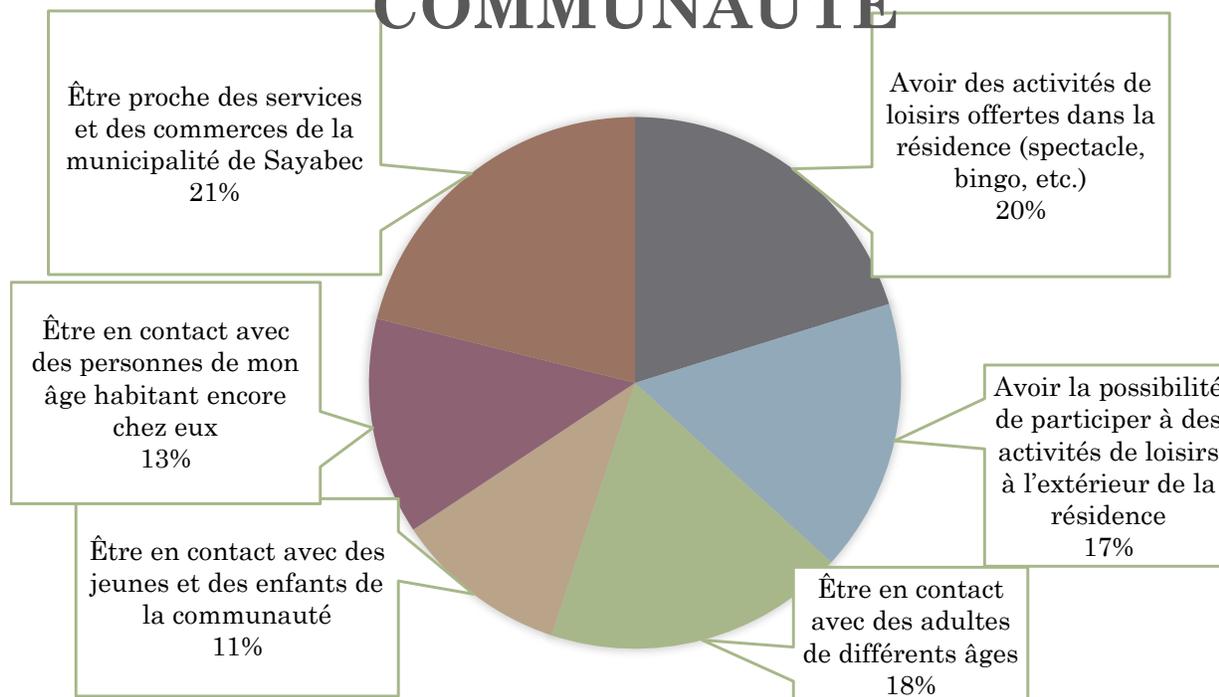
Questionnaire

Tableau 7 : Question posée dans le questionnaire – Lien avec la communauté

<p>Catégorie lien avec la communauté Lorsque vous serez en perte d'autonomie, vous souhaiteriez : Mettre en ordre croissant, 1 étant le plus important pour vous.</p> <ul style="list-style-type: none">- Être proche des services et des commerces de la municipalité de Sayabec- Avoir des activités de loisirs offertes dans la résidence (spectacle, bingo, etc.)- Avoir la possibilité de participer à des activités de loisirs à l'extérieur de la résidence- Être en contact avec des personnes de mon âge habitant encore chez eux- Être en contact avec des adultes de différents âges- Être en contact avec des jeunes et des enfants de la communauté

Graphique 5 : Réponse à la question sur le lien avec la communauté

LIEN AVEC LA COMMUNAUTÉ



Le pourcentage correspond à un pointage accordé au 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e choix.

Les personnes qui ont répondu au questionnaire souhaitent surtout être proches des services et des commerces de la municipalité de Sayabec et avoir accès à des activités de loisirs.

Atelier collaboratif

Lors de l'atelier collaboratif, les personnes présentes ont remis en question l'importance de résider près des services considérant que les personnes seront en perte d'autonomie. Elles ont plus suggéré qu'il y ait des navettes pour se rendre dans les commerces pour les personnes plus autonomes et qu'il y ait un local disponible pour la vente dans la RIA permettant ainsi aux commerçants de venir vendre des produits sur place. Par exemple, il pourrait y avoir un service de dépanneur, de vente de vêtement ou de fruits et légumes. Les personnes ont aussi mentionné l'importance d'avoir un service de coiffure avec une salle spécifique pour donner les soins (avec lavabo, miroir et chaise adaptée). La bibliothèque pourrait aussi venir sur place avec des livres à gros caractères.

Les personnes présentes s'accordent à dire que la RIA doit être un espace vivant où les savoirs et les capacités des personnes sont mis en valeur. Ceci peut se faire par l'implication des personnes à la vie communautaire de la résidence ou en misant sur des groupes d'intérêt et de façon de vivre que ce soit par le jardinage, la musique, la lecture, la chasse et la pêche, etc.

Avoir un espace pour ranger les triporteurs et la présence de tables pliantes qui pourraient être utilisées lors d'évènement sont également mentionnés.

FAITS SAILLANTS DE LA CONSULTATION

Les bains et les douches sont des moments d'intimité et de repos pour plusieurs. Il importe d'avoir des personnes stables pour cette activité. Les douches privées pourraient convenir pour la grande majorité des personnes rencontrées, même si certaines personnes tiennent mordicus à avoir un bain privé.

Il ne semble pas important pour les personnes rencontrées d'avoir une vue sur la municipalité. Elles semblent avoir une préférence pour une vue sur la nature ou sur un jardin surélevé, travaillé par les résident.e.s.

Dans les discussions lors de l'atelier collaboratif, l'accent a été mis sur le respect du choix de la personne résidente et du proche aidant. Les cas de figure sont multiples et le cadre de la RIA ne doit pas être contraignant. Il doit respecter l'autonomie et la vie privée de chacun.

Les personnes présentes affirment que la nourriture est une grande préoccupation pour elle, et que les propositions du comité de pilotage de pouvoir cuisiner le plus possible directement dans les maisonnées, leur convient.

Se sentir utile, continuer de contribuer, à partager ses intérêts et être stimulé sont des aspects qui leur semblent essentiels. La RIA ne doit pas être vue comme une espace de fin de vie, mais plutôt comme un endroit de développement personnel adapté à la réalité de la perte d'autonomie.

La présence des proches contribue grandement au bien-être de la personne en perte d'autonomie. Le modèle doit permettre de développer leur capacité à accompagner la personne dans sa perte d'autonomie selon leur disponibilité.

Les personnes en perte d'autonomie auront probablement de la difficulté à se rendre dans les services avoisinants. La RIA devrait prévoir des espaces pour permettre aux services de venir sur place (coiffure, magasin, bibliothèque, etc.).

Conclusion

L'importance du projet de résidence pour personnes âgées en perte d'autonomie ne fait aucun doute. L'engouement pour participer à la consultation et contribuer à définir ce projet était palpable. Les données recueillies permettront de peaufiner ce projet en devenir.

Plusieurs nouvelles idées ont été mentionnées par les personnes qui ont participé à la consultation comme la venue de commerçants dans la RIA. Les personnes accordent une grande importance à l'intimité tout en misant sur des mécanismes et espaces qui favorisent la participation des proches aidants. Celles-ci seront pris en considération dans le développement du projet.

Le projet de RIA est une réponse adéquate face à l'isolement vécu par les personnes âgées lorsqu'elles doivent se rapprocher des milieux urbains et s'éloigner de leur proche pour avoir accès aux services dont elles ont besoin. En créant un milieu de vie adapté à l'évolution de la perte d'autonomie, les personnes pourront ainsi vieillir tout en demeurant dans la communauté de manière sécuritaire.